



# 2<sup>e</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL TRIATHLON

LA FERTE MACE (61)

30 et 31 mai 2024



Ville de La Ferté-Macé  
Commune de Fiers Agglo



RÉGION  
NORMANDIE

Crédit  Mutuel

CASAL  
SPORT



Ugsele nationale - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)  
277 rue Saint-Jacques - 75240 PARIS Cedex 05  
Tel : 06 81 04 92 39 - [b.del-frari@ugsel.org](mailto:b.del-frari@ugsel.org)

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

<b>CONTACT</b>	Comité Ugsel Orne – 29 rue conte. BP 16 61500 SEES @: <a href="mailto:national.triathlon2024@gmail.com">national.triathlon2024@gmail.com</a>
<b>ACCUEIL</b>	Accueil des équipes le <b>jeudi 30 mai</b> à partir de 13h à La Ferté Macé - stade Gaston Meillon, Boulevard André Hamonic, 61600 La Ferté Macé. Passage obligatoire pour vérification des engagements, récupération pochette accueil et vérification licences
<b>LIEU DE COMPÉTITION</b>	Plan d'eau – Boulevard de la Forêt d'Andaine, 61600 La Ferté Macé
<b>ACCÈS</b>	Grand parking accessible pour les cars, un fléchage sera mis en place.
<b>DROIT D'ENGAGEMENT</b>	14€ par compétiteur. Inscription des équipes qualifiées sur Usport (équipe de 4 obligatoirement mixte, Cf. règlement spécifique)
<b>QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION</b>	Inscription des équipes qualifiées sur Usport (équipe de 4 obligatoirement mixte, Cf. règlement spécifique) Date limite d'inscription et envoi du questionnaire de participation : <b>mardi 21 mai 2024</b> à <a href="mailto:national.triathlon2024@gmail.com">national.triathlon2024@gmail.com</a>
<b>FORFAIT HÉBERGEMENT RESTAURATION LOGISTIQUE</b>	<p><b>Le forfait hébergement / restauration est obligatoire pour tous</b> (élèves, encadrants, jeunes officiels, chauffeurs). Il comprend : 1 nuit, 1 petit déjeuner, le repas du jeudi soir et celui du vendredi midi. En option, panier repas du vendredi soir à 6€, à réserver lors de votre inscription.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Forfait hébergement tente/restauration : 35€ / personne</li><li>● Forfait hébergement gîte/ restauration : 50€/ personne</li><li>● panier repas : 6€ (en option)</li></ul> <p>Le règlement est à faire par virement (cf RIB) à l'Ugsel 61 en précisant dans l'ordre de virement le nom de l'établissement/ le comité/ le championnat concerné. <b>Aucun remboursement en cas de désistement.</b> Prévoir un chèque de caution de <b>200€ à l'ordre de l'Ugsel 61</b> (Puces/ dossards)</p> <p>RIB TITULAIRE DU COMPTE : UGSEL Orne IBAN : FR76 1548 9048 5200 0749 2270 507 BIC : CMCIFR2A</p>
<b>HÉBERGEMENT</b>	<p><b>Gîtes : (nombre de place limité)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CFTA La Ferté Macé</li><li>- Internat Giel don Bosco</li><li>- Internat St Thomas d'Aquin Flers</li></ul> <p>☑ Prévoir sacs de couchage et linge de toilette.</p> <p><b>Tentes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Terrains de foot du complexe sportif Henri Brossard : stade Gaston Meillon, Boulevard André Hamonic, 61600 la Ferté Macé.</li></ul>

L'organisateur propose l'organisation suivante :

- Jeudi 30 mai au soir : repas traiteur, stade Gaston Meillon, Boulevard André Hamonic
- Vendredi 31 mai matin : petit déjeuner, stade Gaston Meillon, Boulevard André Hamonic
- Vendredi 31 mai midi : repas traiteur, stade Gaston Meillon, Boulevard André Hamonic
- Vendredi 31 mai au soir : panier pique-nique (6€ sandwich, gâteau, boisson) – facultatif mais à réserver dans le questionnaire de participation.

## RESTAURATION

**L'organisateur ne prévoit aucun transport pour les déplacements entre le lieu d'hébergement (tente) et le lieu de compétition.**

## NAVETTES

Le déplacement peut se faire à pied : environ 5-10 min à pied.

## PRIMES KM

La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux est calculée en fonction de la distance (trajet aller et retour, référence dicoroute) et nombre de participants.

## CAUTION DOTATION MATÉRIEL

Chaque équipe engagée recevra, le jour de la compétition, sa dotation matériel (dossard, puces, bonnet et plaque de cadre VTT, colliers serre-câble pour la plaque vélo) **contre un chèque de caution de 50€ par triathlète.**

Cette caution sera restituée en fin de compétition. **(1 équipe de 4 = 1 chèque de 200€)**

## PHOTOS

**Des photos seront prises lors de la compétition.**

Les participants aux courses, ou leur représentant légal autorisent expressément les organisateurs de la course et l'Ugsel à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

**Droit à l'image :**

Si l'un des participants ne souhaite pas apparaître sur celles-ci, merci d'en informer l'organisation par courriel au plus tard **le 21 mai 2024.**

## ANIMATION

**Apéro des régions :** chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial.

## SOUVENIRS

Chaque participant se verra remettre un cadeau souvenir.

## PALMARÈS

Les podiums récompensent officiellement : les 3 premières équipes (4 participants) de chaque catégorie ;

## PASTORALE

Un temps fort sera partagé.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

<b>RÈGLEMENTS</b>	Se référer aux Règlements généraux et spécifique 2023-2024 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : <a href="http://www.ugsel.org">www.ugsel.org</a>
<b>REPRÉSENTANT UGSEL NATIONALE</b>	Béatrice DEL FRARI
<b>REPRÉSENTANT CTN</b>	Stéphane COCANDEAU <a href="mailto:stephanecocandea@outlook.fr">stephanecocandea@outlook.fr</a>
<b>RÉFÉRENT LOCAL</b>	Jonas GASNIER organisateur 06.76.12.43.73
<b>CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE</b>	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive (en fin de circulaire)..
<b>RESPONSABILITÉ</b>	Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour.
<b>VOLS DÉGRADATIONS</b>	L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets, savoir les surveiller ou les faire surveiller ; Une solution de stockage des VTT et casques sera proposée sur le site de la compétition. Chaque établissement devra prévoir un antivol adapté.
<b>RÉUNION TECHNIQUE</b>	Deux réunions techniques (arbitres et équipes) seront réalisées le <b>jeudi 30 mai</b> dans l'après-midi. Un dernier briefing sera effectué le jour de la compétition
<b>LICENCES</b>	La licence UGSEL avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Licence élève présentée dans chaque salle au début de la compétition. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet. <u>Point de vigilance</u> sur l' <b>article 9</b> des règlements généraux concernant la licence encadrant. <i>Tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, doit être titulaire d'une licence encadrant délivrée à titre gratuit par son comité.</i>
<b>USPORT</b>	Les enseignants devront obligatoirement : <ul style="list-style-type: none"><li>• Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. <b>En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.</b></li><li>• Faire tout changement de noms dans les équipes, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif.</li></ul> Pour les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport.
<b>CERTIFICAT MÉDICAL</b>	Lors de l'accueil, il est obligatoire de présenter le certificat médical en cas de surclassement. Ce certificat doit mentionner l'autorisation à être surclassé(e) dans une catégorie supérieure pour pratiquer le triathlon en compétition. A défaut nous ne pourrions autoriser la personne à participer. NB : Un sur-classement est possible de la catégorie benjamin 2 en catégorie minime ou alors de la catégorie minime 2 en catégorie cadet/junior

## COMPOSITION ÉQUIPE

Rappel du règlement : *Les quatre relayeurs qualifiés doivent être les mêmes du départemental au national.* Art 10.1

## BONUS ÉQUIPIÈRE

Au regard de la distance natation et du parcours, le bonus est adapté comme suit :

	BENJAMINE	MINIME	CADETTE/JUNIOR
2 équipières	- 55 min	- 1 min 50	- 2 min 35
3 équipières	- 1 min 50	- 3 min 40	- 5 min 10

## JEUNE OFFICIEL

Chaque établissement doit présenter au moins un Juge Arbitre (JA) par équipe engagées. Le JA peut faire partie d'une équipe. Il arbitrerait la compétition d'une autre catégorie et participerait à l'épreuve de son niveau.

- Les benjamins seront arbitrés par les cadets/juniors
- Les minimales seront arbitrés par les benjamins
- Les cadets/juniors seront arbitrés par les minimales

Les JA devront être précisés aux organisateurs au moment de l'inscription et suivre le briefing arbitre le **jeudi 30 mai**.

**Chaque juge arbitre doit venir avec son matériel : sifflet et cartons jaune/rouge**

## MATÉRIEL TENUE

Chaque équipe devra se munir :

- D'un ou deux VTT en état de fonctionnement
- D'au moins 1 casque pour 4
- D'un Tee-shirt ou sweat-shirt au nom et couleur de son établissement pour la cérémonie d'ouverture ainsi que la remise des prix.
- Une ceinture porte dossard ou 4 épingles à nourrice par participant.

La partie natation se faisant dans un plan d'eau, le port de la combinaison isothermique est autorisé.

TRI FONCTION : *La tri fonction de club sera autorisée dans la mesure où celle-ci est masquée pendant la totalité des épreuves. A l'issue de la partie natation, le concurrent devra porter le maillot établissement. La tri fonction établissement est autorisée, sans port du maillot établissement.* (cf. règlement)

Il est recommandé d'apporter du matériel pour réparer le VTT en cas de besoin (chambre à air, pompe à vélo, dérive chaîne...).

## COMMISSION RÈGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Commission disciplinaire en référence de l'Article 28.3 des Règlements Généraux.

Sanctions et instances en référence à l'Article 29 des Règlements Généraux.

Lutte contre le dopage en référence à l'Article 30 des Règlements Généraux.

Retrouvez tous les documents relatifs à ce championnat sur le site de l'Ugsel ([www.ugsel.org](http://www.ugsel.org))  
rubrique « Compétitions », « triathlon »

## PROGRAMME GÉNÉRAL

### Jeudi 30 mai 2024 : JOURNÉE ACCUEIL

- 12h30 – 14h30** Accueil au stade Gaston Meillon, Boulevard André Hamonic, 61600 la Ferté Macé  
Installation au camping (repas à la charge des équipes)  
Vérification du matériel – remise des dotations
- 14h30 - 15h30** Reconnaissance du parcours
- 15h30** Aquathlon BENJAMINS
- 16h30** Aquathlon MINIMES
- 17h30** Aquathlon CADETS/JUNIOR
- 18h00 - 18h30** Réunion technique pour les Jeunes Officiels  
Réunion technique pour les enseignants
- 18h45 – 19h15** Cérémonie d'ouverture et temps pastoral au gymnase  
moment de convivialité entre comités , invités et officiels
- 19h30** Restauration
- 21h00** Retour au camping et hébergements

### Vendredi 31 mai 2024 : JOURNÉE 2

- 7h00** Petit déjeuner au camping
- 8h15** Accès parc à vélos pour les benjamins et briefing compétition
- 9h30** Début de la compétition des BENJAMINS
- 10h30** Accès parc à vélos pour les minimes et briefing compétition
- 11h30** Début de la compétition des MINIMES
- 11h30 – 13h30** Pause déjeuner avec repas échelonnés
- 13h00** Accès parc à vélos pour les cadets/juniors et briefing compétition
- 14h00** Début de la compétition des CADETS/JUNIORS
- 15h30** Remise des récompenses et clôture de l'événement
- 16h30** Départ des délégations



**Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.**



**UGSEL**

Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



**ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !**

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)